

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 297**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Emailleur sur lave

Nouvel intitulé : Emailleur sur lave

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole Départementale d'architecture de Volvic (EDAV) | Directeur de l'EDAV

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

224v verrerie d art, cristallerie d art, céramique d art, vitrail..

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'émailleur sur lave fabrique des produits pour l'architecture, l'ameublement, la décoration et la signalétique. Il applique différentes techniques d'émaillage et contrôle l'ensemble des phases de réalisation des travaux.

L'émailleur sur lave est capable de définir et de mettre en place les méthodes de travail nécessaires à chaque production en fonction d'un cahier des charges : émaillage d'une grande surface, émaillage en signalétique, émaillage d'une décoration. Il connaît l'ensemble des techniques de travail de la lave, des émaux et des couleurs liées à la vitrification.

1er domaine : artisanat de petites pièces et de chantiers de moyenne importance, réalisation de pièces d'ameublement, de signalétique, d'enseignes, d'objets utilitaires ou publicitaires (trophées), réalisations essentiellement destinées à la maison, cuisine, salle de bain, tables, bancs....

2ème domaine : de type industriel : utilisant des locaux et du matériel pouvant travailler en plusieurs postes, concernant essentiellement des installations de très grandes surfaces, de type : façades d'immeubles, aéroports, laboratoires, hôpitaux, gares, édifices religieux, signalétiques horizontales,...

3ème domaine : regroupant l'ensemble des domaines 1 et 2 plus une partie artisanat d'art : décoration, objets décoratifs, mobilier de maisons individuelles, accessoires publicitaires, travaux en relation avec des artistes...

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur d'activité propre à l'émaillage sur lave regroupe en majorité des entreprises artisanales. Le titulaire du diplôme, de par ses connaissances générales, est apte à créer son propre emploi.

Secteurs : artisanat, métier d'art, art du feu.

Emplois accessibles : Emailleur sur lave

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1201 : Réalisation d'objets décoratifs et utilitaires en céramique et matériaux de synthèse

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'évaluation permettant l'octroi de la certification comprend : - des épreuves écrites, graphiques dans les domaines professionnels suivants : Technologie liée au métier, géologie, prévention des accidents, hygiène et sécurité, histoire de l'émaillage sur lave
- des épreuves de dessin : lecture de plans et étude graphique et colorée, dessin de la lettre, calligraphie
- des épreuves pratiques : exécution d'un émaillage surface, d'un émaillage de signalétique, d'un émaillage lié à la décoration.

Les candidats présentent un dossier comprenant notes, croquis, esquisses, réalisations émaillées, fiches techniques de réalisation.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Directeur EDAV (président du jury) 1 Chef d'Entreprise de Lave Emaillée 1 Salarié d'Entreprise de Lave Emaillée 1 Membre du conseil de perfectionnement désigné par celui-ci.
En contrat d'apprentissage	X	Idem

Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 29 septembre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 03 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1995 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004).

Pour plus d'informations

Statistiques :

Personnes bénéficiaires du titre par an : 6

Autres sources d'information :

edav@worldonline.fr

<http://perso.wanadoo.fr/edav-volvic/>

Lieu(x) de certification :

ECOLE DEPARTEMENTALE D'ARCHITECTURE DE VOLVIC Place de l'Eglise BP 20
63520 Volvic

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : [Emailleur sur lave](#)